

DÉPARTEMENT
DU NORD

ARRONDISSEMENT
DE DUNKERQUE

COMMUNE
DE MERVILLE

DATE DE CONVOCATION
1^{er} avril 2022

Nombre de Conseillers

En exercice 29

Présents 25

Votants 28

2022D041

OBJET :
07. VOTE DU BUDGET
PRIMITIF POUR
L'ESPACE CULTUREL
ROBERT HOSSEIN
(ECRH) - EXERCICE
2022.

EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 14/04/2022

Reçu en préfecture le 14/04/2022

Affiché le

ID : 059-215984004-20220407-2022D041/BF

L'an deux mil-vingt-deux, le sept AVRIL à dix-neuf heures,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Joël DUYCK, Maire

Étaient présents : M. DUYCK Joël, Maire-Président – Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra – Mme BEURAERT Martine – M. MORVAN Hervé – Mme BOULENGER Delphine – Mme BILLIAU Marie-Françoise – M. LAPIERRE Julien – Mme QUIQUE Corinne – M. VERMEESCH Olivier – Mme BLANQUART Marine – Mme MARMINION-OBERT Nadine – M. DELFLY Jean-Louis – Mme CAPPELLE Christiane – M. ROBBE Jean-Pierre – M. LORIDAN Bernard – Mme PETITPRET Sabine – M. TIMLELT Frédéric – M. BEZILLE Marc – Mme FLAMENT Laëtitia – Mme PENIN-CŒUR Thérèse – M. Joël CITERNE – M. Philippe DELVOYE – Mme Colette CLINKEMAILLIE – Monsieur Alain TREDEZ – Madame Peggy BOULENGUER Conseillers Municipaux.

Formant la majorité des membres en exercice.

EXCUSÉS : M. SERE Soarey Idriss – M. DECREUS Christophe – Mme LORPHELIN Martine **donnant procurations respectives** à M. DELFLY Jean-Louis – Mme BOULENGER Delphine – M. LORIDAN Bernard.

ABSENT : M. MOUILLE Julien.

DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Mme BOULENGUER – PLÉ Sandra a été élue Secrétaire de séance.

Monsieur le Maire rappelle au conseil que le débat sur les orientations budgétaires afférent au Budget de l'Espace Culturel Robert Hossein pour l'exercice 2022 s'est tenu lors de la séance.

Il soumet au conseil le Budget Primitif pour l'Espace Culturel Robert Hossein au titre de l'exercice 2022 qui s'élève tant en dépenses qu'en recettes à la somme de 802 000 € à la section de fonctionnement et à 88 000 € à la section d'investissement.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité, le Budget Primitif par chapitre comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses 802 000 €

011	Charges à caractère général	759 700 €
042	Opérations d'ordre et de transfert entre sections	41 000 €
65	Autres charges de gestion courante	100 €
67	Charges exceptionnelles	1 200 €

Recettes 802 000 €

002	Résultat d'exploitation reporté	5 510,97 €
042	Opérations d'ordre et de transfert entre sections	14 062,00 €
70	Ventes de produits fabriqués, prestations de service	106 327,03 €
74	Subventions d'exploitation	670 000,00 €
75	Autres produits de gestion courante	600,00 €
77	Produits exceptionnels	5 500,00 €

.../...

Envoyé en préfecture le 14/04/2022

Reçu en préfecture le 14/04/2022

Affiché le

ID : 059-245904004-20220407-20220047-BF



SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 AVRIL 2022

**OBJET : 07. VOTE DU BUDGET PRIMITIF POUR L'ESPACE CULTUREL ROBERT
HOSSEIN (ECRH) - EXERCICE 2022.**

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses		88 000,00 €
040	Opération d'ordre de transfert entre sections	14 463,32 €
21	Immobilisations corporelles	73 536,68 €
Recettes		88 000,00 €
001	Excédent d'investissement reporté	46 376,59 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	41 000,00 €
13	Subventions d'investissement	623,41 €

Fait et délibéré en séance à MERVILLE, les jours, mois et an susdits.

Ont signé les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire

Joël DUYCK

Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.